

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.069

L'An Deux Mille Cinq, le 24 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

LE 17 JUIN 2005

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 17 JUIN 2005

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. BIRON, Mmes COURTIN, CROUE, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes JOLY, LABEYRIE, MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Mme TERRIEN, Mlle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. BOISNARD représenté par M. LE GUEUT  
M. BUJARD représenté par M. HUGENDOBLER  
M. CAU représenté par Mme COURTIN  
M. COASSIN représenté par M. BIRON  
Mme DURAND représentée par Mme TERRIEN  
Mme ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY  
M. MERLE représenté par Mme JOLY  
M. RAYMOND représenté par Mme DOUMECQ

**ABSENTS-EXCUSES** : Néant

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 25  
Nombre de Votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : CONVENTION POUR L'ORGANISATION D'UNE ETAPE  
DU TOUR DE FRANCE A LA VOILE 2005 A ROYAN

**VOTE** : UNANIMITE

Une étape du Tour de France à la Voile se tiendra à Royan du 15 au 19 Juillet 2005. En vue de l'organisation de cette manifestation les Editions Larivière, organisateur exclusif de la compétition, ont proposé à la Ville de Royan, à la Régie du Port et à l'association "Les Régates de Royan" la conclusion d'une convention de partenariat afin de régler les modalités de publicité et d'organisation de cette manifestation.

Aux termes de cette convention, la ville s'engage à verser une contribution de 25.000 euros HT (soit une somme de 29.900 euros TTC) et à prendre en charge les prestations logistiques et techniques.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le projet de convention présenté,

DECIDE

- d'approuver la convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Royan, la Régie du Port, l'Association "Les Régates de Royan" et les Editions Larivière pour l'organisation d'une étape du Tour de France à la Voile du 15 au 19 juillet 2005

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer la convention à intervenir

- d'imputer la dépense correspondante, soit une somme de 25.000 euros HT (29.900 euros TTC) sur le budget de l'année en cours

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 29 juin 2005  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**